

# Épreuve d'éducation à la citoyenneté au probatoire A, C, D, E et TI 2021

## Première partie : Évaluation des ressources 9 pts

Question 1 :

Description du rôle de deux  
institutions de promotion et de  
préservation de l'intégrité morale au  
Cameroun

Préambule

- **L'intégrité morale : c'est le caractère d'une personne qui malgré les pressions et les contraintes sociales, agit dans le respect des lois et normes établies par l'État et la société ;**
- **C'est le caractère d'une personne juste, honnête et irréprochable ;**

- La préservation de l'intégrité morale du Cameroun est une préoccupation tant pour les pouvoirs publics que pour le reste de la société ;

- De nombreuses institutions de promotion et de préservation de l'intégrité morale existent au Cameroun (CONAC, ANIF, CONSUPE, Communautés religieuses, Structures traditionnelles ...)

Description :

**Rôle de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC)**

- Suivre et évaluer l'application effective du plan gouvernemental de lutte contre la corruption;
- Recueillir, centraliser et exploiter les dénonciations et informations liées à la pratique de la corruption ;
- Diffuser et vulgariser les textes sur la lutte contre la corruption ;

- Identifier les causes de la corruption et proposer aux autorités compétentes des mesures susceptibles de les éliminer ;
- Procéder le cas échéant, au contrôle physique de l'exécution des projets et à l'évaluation des conditions de passation des marchés publics

## **Rôle de l'Agence Nationale d'intervention Financière (ANIF)**

- Recevoir, traiter et transmettre aux autorités compétentes des renseignements sur les activités illicites tels le blanchissement des capitaux et le terrorisme ;
- Obtenir des informations utiles à sa mission auprès des autorités judiciaires et de contrôle des assujettis;
- Constituer une banque de données

contenant toute information utile concernant les déclarations de soupçon prévues par le règlement, les opérations effectuées ainsi que les personnes ayant effectué l'opération directement ou par personnes interposées

## **Rôle du Contrôle Supérieur de l'État (CONSUPE)**

- Procéder à la vérification au niveau le plus élevé des services publics, des établissements publics, des collectivités territoriales décentralisées, des entreprises publiques, et parapubliques, des associations et organismes confessionnelles ou laïques qui reçoivent un concours financier de l'Etat ;
- Contrôler l'exécution du budget à financement extérieurs ;
- Contrôler en cas de nécessité la

**qualité des rapports d'audits effectués pour le compte de l'Etat ou de ses démembrements par des cabinets privés ;**

- Se charger de la diffusion des normes de vérification et d'audits dans les secteurs publics et parapublics ;**
- assister le gouvernement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de modernisation de l'Etat.**

**Les communautés religieuses**

- Prendre position au sujet des maux qui minent le Cameroun.**
- Transmettre des valeurs qui militent en faveur de la préservation de l'intégrité morale : honnêteté, justice, amour, paix,... (Le Conseil des évêques, Conseil des Musulmans et Dignitaires du Cameroun (CIDIMUC), le (CEPCA) Conseil des Eglises Protestantes du**

Les structures traditionnelles

- **préserver les us et coutumes leurs mœurs, leurs usages, leurs coutumes ;**

- **Enseigner à des jeunes générations des valeurs telles que le respect de la chose publique, la soumission aux règles, la promotion de la paix, le respect des aînés, le dialogue social...(les chefferies traditionnelles)**

Bilan :

L'intégrité morale occupant une place de choix dans la vie de tout État, de multiples institutions œuvrent pour sa préservation au Cameroun

## **2- le problème de la paix**

**a) Les attitudes citoyennes contenues dans le document :**

- **La recherche de la paix ;**

- d'usage de la négociation pour la consolidation de la paix ;
- la pratique du dialogue face à la violence ;
- le choix de la résolution pacifique des conflits ;
- l'application des sanctions par l'État sur des personnes face à la corruption, le non-respect des droits d'autrui, l'injustice sociale.

## **b) Les moyens de promotion de ces attitudes civiques :**

- la sensibilisation et l'éducation de la population à travers l'école, les médias, les partis politiques ; la société civile. les ONG  
Organisations non gouvernementale, les fora...sur l'importance de la paix, les dangers et les dérives liés à l'absence de paix;
- L'éducation de tous les citoyens à

la culture de la paix dans les familles et les lieux publics, le vivre ensemble, au respect des droits de l'homme, des lois et règles qui régissent la société ;

- la promotion des activités visant à encourager le dialogue interculturel, interreligieux et générationnel (activités sportives, festivals des ans et de la culture, le travail communautaire...

- La vulgarisation des sanctions inhérentes aux personnes responsables de menace de la paix.

## **Deuxième partie : Évaluation de l'agir-compétent / des compétences**

### **Tache I**

#### **Rôle des médias dans la société**

##### **Préambule**

**Les médias peuvent être définis**



**comme des moyens, techniques et supports de diffusion massive de l'intonation (Presse, radio, télévision, cinéma...), ils jouent un rôle indéniable dans la société**

### Arguments

- Les médias constituent un moyen de distribution, de diffusion ou de communication inter personnelle, de masse ou de groupe, d'œuvres, de documents ou de messages écrits, visuels, sonores ou audiovisuels ;
- Les médias constituent un canal d'information accessible à tous z on peut s'informer grâce à la diversité des outils de communication (radio, télévision, web, Presse écrite, ...) ;
- Les médias permettent aux hommes de communiquer et de se rapprocher sans se déplacer, les hommes peuvent désormais communiquer avec des populations

medias raccourcissent les distances et apportent un gain en temps et en argent (internet. téléphone...);

- Les T.I.C de nos jours ont rendu possible la globalisation des échanges : tous les pays du monde pratiquent le commerce (commerce en ligne);

- les médias façonnent l'opinion publique en ce sens qu'ils influencent les manières de penser à travers les idéologies qu'ils véhiculent ; contribuent largement à fixer les modes de pensée, à déterminer en grande partie des idées, des habitudes et des coutumes ;

- Les médias contribuent largement à la mise en place de la liberté d'expression : grâce aux médias, chaque citoyen peut exprimer librement son opinion dans le respect des normes;

- Les médias sont un outil important pour le divertissement de l'homme ;
- Les médias constituent le quatrième pouvoir, car ils permettent aux acteurs politiques de critiquer l'action du gouvernement et du pouvoir en place.

**Bilan : Les médias sont des moyens de communication d'information de sensibilisation et de formation de l'opinion publique**

**Transition :**

**Les médias par leurs actions sont devenus incontournables dans la vie des communautés humaines, seulement le mauvais usage des TIC présente des risques considérables**

**Tache 2**

**Analyse des méfaits de la mauvaise**

## Tache 2

### Analyse des méfaits de la mauvaise utilisation des TIC

#### Préambule :

**Les dangers du mauvais usage des T.I.C sont perceptibles de nos jours à tous les niveaux de la société**

#### Arguments

- La mauvaise influence de la télévision sur jeunes : lorsque les jeunes suivent des émissions qui ne leur sont pas autorisés, ils peuvent développer des comportements contraires à l'éthique c'est le cas avec la violence, la consommation des drogues et des Stupéfiants. des pratiques homosexuelles...;
- L'utilisation abusive des TIC, est à l'origine de la mauvaise gestion du temps , créant ainsi la dépendance à ces outils : ces utilisateurs traînent devant les écrans ou leur téléphone

à longueur de journée relayant ainsi au second plan les priorités que sont les études et le travail ...;

- Les TIC de nos jours constituent un réel canal de la dépravation des mœurs: ils encouragent la cybercriminalité. l'usurpation de l'identité, le mensonge...
- La désinformation : à travers les TIC certains citoyens se livrent à des pratiques indécentes telles la diffamation. la communication de fausses informations,

**Bilan : La mauvaise utilisation des médias peut être responsable des problèmes liés à l'insécurité dans un pays**

**Transition**

**S'il est vrai que la mauvaise utilisation des T.I.C présente des risques avérés sur ses utilisateurs,**

**risques avérés sur ses utilisateurs, il n'en demeure pas moins que ces outils sont incontournables. Il est donc important d'envisager des moyens pour pallier ces manquements.**

### **Tache 3**

**Proposition des mesures pour une bonne utilisation des médias**

#### **Préambule**

**Plusieurs mesures peuvent être prises pour mettre les utilisateurs des TIC à l'abri des dérives diverses qu'elles présentent**

#### **Arguments**

**• le contrôle parental : filtrer l'accès des enfants aux médias (code parental. Encourager les émissions éducatives. ). Sensibiliser les enfants sur l'impact de certains programmes sur leur éducation (causeries éducatives) :**

**et leurs utilisateurs doivent recouper l'information avant de la diffuser (vérifier la source, la fiabilité, la date. la nécessité) :**

- la dénonciation des mauvaises pratiques liées à l'utilisation des TIC (par appels anonymes) ;**
- Application des sanctions et amendes aux médias ne respectant pas la réglementation et l'éthique de la profession (suspension des presses et radio qui portent atteinte à la liberté des individus) ;**
- Les structures mises en place dans contrôle des médias doivent jouer pleinement leur rôle (le Conseil National de la Communication) ;**
- La limitation, la sensibilisation et l'éducation de la population sur le**

• **La limitation, la sensibilisation et l'éducation de la population sur le bon usage des TIC à travers les meetings, les conférences et les séminaires...**

**Bilan : la lutte pour le bon usage des TIC passe par la prise de conscience des population mondiales de préserver l'éthique et la morale**